



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 2 septembre 2025
N° d'affaire : 2025.GRPARL.108

Hausse des coûts due à la priorisation des projets de construction a posteriori

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption (Oui 135, Non 11, Abstentions 0)
Adoption classement (Oui 106, Non 34, Abstentions 4)

Berne, le 2 septembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général